

15 mai 2009 -22:00

## Récente inculpation de Mme Aung San Suu Kyi

Le Vice-premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht condamne fermement la récente inculpation de Mme Aung San Suu Kyi pour avoir, selon les autorités birmanes, enfreint les règles de son assignation à résidence.

Le Vice-premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht condamne fermement la récente inculpation de Mme Aung San Suu Kyi pour avoir, selon les autorités birmanes, enfreint les règles de son assignation à résidence.

Bruxelles, le 15 mai 2009 Le Vice-premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht condamne fermement la récente inculpation de Mme Aung San Suu Kyi pour avoir, selon les autorités birmanes, enfreint les règles de son assignation à résidence. Les raisons invoquées par le régime birman sont d'autant plus troublantes que l'ordre d'assignation de l'opposante devait théoriquement expirer le 27 mai prochain. « Tout porte à croire que le régime cherche un prétexte à maintenir Mme Suu Kyi en détention et ainsi la tenir à l'écart du processus électoral » souligne le Ministre. Le Ministre des Affaires étrangères appelle le régime birman à la libération immédiate de Mme Aung San Suu Kyi et de tous les autres prisonniers politiques. « Ceci est une condition obligatoire pour arriver à un processus de réconciliation nationale, indispensable à la veille des élections législatives prévues pour 2010 » indique Karel de Gucht.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération  
au Développement - Service de presse (P&C/P)  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 81 11  
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie  
Porte-parole  
+32 477 40 32 12  
[Karl.Lagatie@diplobel.fed.be](mailto:Karl.Lagatie@diplobel.fed.be)

Arnaud Gaspart  
Porte-parole adjointe  
+32 2 501 87 66  
[Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be](mailto:Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be)